

Noël à Meulan

Spectacle et goûter de Noël

Cosmofolies

Par la Compagnie Imaginaire

- samedi 9 décembre à 15h
gratuit (réservé aux Meulanais)
Bergerie, Ferme du Paradis,
rue du Chemin vert

Concert de Noël Viennois

Par les solistes de l'ensemble Collegium Musicum de Versailles

- samedi 16 décembre à 20h
tarif plein : 15€, tarif réduit 10€,
gratuit - 12 ans, durée 1h30
Église Saint-Nicolas
réservation : 01 30 90 41 41

L'ACAM aussi vous propose des animations de Noël

(Association des Commerçants et Artisans de Meulan)

infos : ACAM2017@outlook.fr
ou facebook : Acam Meulan

Patinoire

- Du samedi 23 au jeudi 28 décembre
(fermée le lundi 25 décembre)
De 10h30 à 13h et de 15h à 19h
gratuit - place Brigitte Gros

Chasse au trésor

Avec la participation de l'ACAM
Point de départ : dans le hall de
l'entrée principale de la Mairie
(les enfants devront obligatoirement
être accompagnés d'un adulte)

- samedi 23 décembre
départs en continu de 10h à 12h
et de 15h à 17h
gratuit - place Brigitte Gros

Manège et trampoline

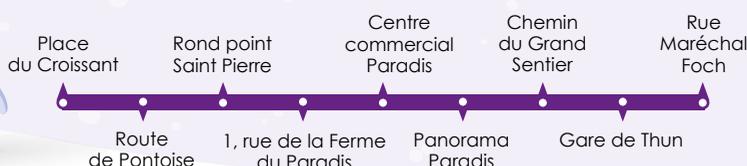
Par le club enfantin

- Pendant toute la durée
des vacances
de 10h30 à 13h et de 15h à 19h
place Brigitte Gros

Petit train entre le Paradis et le centre-ville

(les enfants devront obligatoirement être accompagnés d'un adulte)

- samedi 23 et dimanche 24 décembre
gratuit - passage toutes les demi-heures, de 10h30 à 13h et de 15h à 19h



à proximité ...

Chocotrail d'Hardricourt



- dimanche 10 décembre à 9h30
Promenade du Bac
(parking aviron)
infos : <http://chocotrail.com/>
<https://www.facebook.com/chocotrail>

Horaires Mairie

- lundi 8h30-12h30 / 13h30-18h
- mardi 8h30-12h30
- mercredi au vendredi
8h30-12h30 / 13h30-17h
- samedi 8h30-12h

Permanences

Avocat

- jeudi 7 décembre
Uniquement sur rendez-vous
à l'accueil de la mairie
01 30 90 41 41

Écrivain public

- lundi 9h-12h30 / 13h30-17h
Maison des Associations
- mercredi 13h30-17h
Local des Pénitents

Information juridique

- lundi 9h-12h30 / 13h30-17h
Maison des Associations

Police municipale

- tous les matins de 9h à 12h30
Poste de police municipale

Police nationale

- vendredi 9h-14h/15h-17h
Poste de police municipale

Médiation familiale

Avec l'APME

- tous les vendredis
de 13h30 à 19h30
Maison des Associations
uniquement sur rendez-vous
au 01 30 21 75 55

Logement jeunes

avec le CLLAJ

- 1^{ers} lundis du mois
Local des Pénitents
- 3^{èmes} lundis du mois
Maison des Associations

Permanences médicales

Pharmacies de garde
site : <http://lc.cx/Znsq>
commissariat de police
01 78 73 11 11

Dentistes de garde

01 39 51 21 21

Maison médicale de garde

20h-minuit
9h-13h (les jours fériés)
appelez le 15.



édito

Chères Meulanaises, Chers Meulanais,

A mi-mandat, nous sommes fiers d'avoir pu honorer 80% de nos engagements.

Et cela, malgré le douloureux héritage d'une situation administrative et financière désastreuse, d'un manque d'entretien du patrimoine bâti et des espaces publics, de l'absence de mise en conformité handicap des équipements communaux.

Malgré aussi la baisse des dotations de l'Etat annoncée après les élections municipales et l'état d'urgence qui a conduit à une sécurisation de nos bâtiments et de nos manifestations.

Malgré enfin l'intégration de notre ville dans une communauté urbaine et la perte de nos compétences liées au cadre de vie.

Mais l'échéance de la première moitié d'un mandat est aussi l'occasion de se poser les bonnes questions pour la seconde moitié : que nous reste-t-il à faire ? Avons-nous les capacités financières pour mener à bien l'ensemble de nos projets ? Si tel n'est pas le cas, que devons-nous prioriser ?

Sur l'investissement, le travail que nous avons effectué sur une programmation pluriannuelle a déjà permis de fixer des priorités qui s'inscrivent à la fois dans nos objectifs mais aussi dans nos obligations légales.

Sur le fonctionnement, l'augmentation mécanique de nos dépenses obligatoires et la réduction importante de nos recettes due à la résorption du déficit public français nous contraignent à envisager dès à présent l'abandon de certaines initiatives (comme par exemple la mise en place d'un festival culturel annuel).

Bien gérer une commune, c'est anticiper !



Cécile
ZAMMIT-POPESCU

Le Maire

Vice-président de la CU GPS&O
Conseiller départemental des Yvelines

L'actu

BILAN DE MI-MANDAT

Après un peu plus de trois années consacrées au redressement financier et à la réorganisation administrative de la commune, à la réalisation de nombreuses actions et de plusieurs projets d'investissement, la Municipalité souhaite présenter aux Meulanais un bilan à mi-mandat. Malgré d'importantes difficultés durant cette période, dues à un désengagement de l'État sans précédent aggravant une situation budgétaire très dégradée issue de la gestion passée, l'équipe municipale a poursuivi ses efforts dans le respect des attentes des habitants et de ses engagements de campagne.



Voisins
Vigilants®

p. 7

La Poste
du Paradis

p. 10

Hôpital,
tous mobilisés !

p. 14

Cadre de vie

Sécurité

La qualité de vie se mesure bien souvent en terme de sécurité et de tranquillité. Pour cela, les élus ont donné des moyens supplémentaires à la collectivité, bien que la sécurité demeure une compétence régalienne de l'État.

- **Augmentation des effectifs de la Police municipale** pour atteindre aujourd'hui 10 personnes (6 policiers municipaux, dont un délégué à l'urbanisme et rattaché aux services techniques, et 4 ASVP), contre 7 en 2014. 2 policiers municipaux et 2 ASVP supplémentaires viendront renforcer la sécurité avant la fin du mandat.
- **Extension des plages horaires de présence de la Police municipale** sur la commune (7 h 30 à 20 h en semaine).
- **Présence d'une patrouille en soirée aléatoire.**
- **Accueil du public au poste** de Police municipale du lundi au jeudi de 9 h à 12 h 30 et le vendredi (permanence de la Police nationale ce jour) de 9 h à 14 h puis de 15 h à 17 h.
- **Installation de nouvelles caméras** pour renforcer le dispositif de vidéoprotection (centre-ville et Paradis). Une étude est en cours afin de développer un nouveau système de vidéoprotection communal et un redéploiement mieux adapté à nos besoins avec un matériel totalement rénové.

- Relance d'un Conseil Local de Sécurité et de Prévention de la Délinquance (**CLSPD**), réunissant tous les partenaires (Ville, État, MJD, bailleurs, copropriétés, établissements scolaires, transporteurs, commerçants, associations...).
- **Rénovation de l'éclairage public** : parkings du quai de l'Arquebuse et de la gare de Thun et centre-ville.
- **Mise en place d'arrêtés municipaux** pour lutter contre les incivilités : limitation des horaires d'ouverture des restaurants, des débits de boissons et des établissements ayant une activité tardive, dépôts sauvages, chiens dangereux...
- **Renforcement du dispositif**

- **Opération Tranquillité Absence**, qui permet la vigilance sur votre logement par la Police municipale lorsque vous quittez votre domicile plusieurs jours. Le dispositif est applicable également en dehors des périodes de vacances scolaires.
- Mise en œuvre, dès le mois de décembre 2017, du **dispositif Voisins vigilants et solidaires** afin d'inciter chaque citoyen à être acteur de sa propre sécurité (voir page 7).
- Équipement de la Police municipale des **nouveaux PV électroniques** et de la main courante informatisée.
- **Armement de la Police municipale** de catégorie B (Flashball).



© Ville de Meulan-en-Yvelines



© Ville de Meulan-en-Yvelines

Propreté

Cette compétence est désormais exercée par GPS&O, avec de grandes difficultés dues à des incivilités croissantes dans notre commune.

- **Enfouissement des ordures ménagères** : place Brigitte Gros et rue Haute afin de limiter les nuisances sonores et environnementales générées par la multiplication des conteneurs en ramassage en porte-à-porte.
- **Installation de deux conteneurs aériens** : place du Croissant pour

les ordures ménagères et pour le tri des emballages.

- **Traitement des déjections canines** : mise en place d'un agent et d'un véhicule spécifique qui sillonne la ville tous les jours de la semaine.
- **Lutte contre les tags** : acquisition d'une nouvelle hydro-gommeuse et intervention possible à la demande des particuliers.
- **Acquisition de 100 corbeilles de ville.**

Espaces verts

Outre le respect de l'interdiction des produits phytosanitaires pour toutes les collectivités, le service des espaces verts de Meulan-en-Yvelines mène des actions durables et s'inscrit dans une démarche respectueuse de l'environnement.

- **Première fleur du label Villes et Villages fleuris** : après l'obtention du 4^{ème} puis du 5^{ème} pétale départemental, Meulan-en-Yvelines est récompensée en 2016.
- **Traitement durable des espaces verts** : désherbage thermique, fauchage tardif, gestion différenciée, préservation de la biodiversité, paillage pour limiter l'arrosage...
- **Nouveaux massifs** : avenue des Aulnes et rond-point de Tessancourt.
- **Jardin partagé** sur le site du belvédère

rue de la Ferme : lieu de partage, de rencontre autour du jardinage et de sensibilisation à l'environnement et à l'alimentation plus saine.

- **Prairie fleurie** sur l'île Belle : amélioration et embellissement de la commune tout en favorisant la biodiversité (pas de tonte, un fauchage par an).
- **Éco-pâturage** chemin du Grand Sentier: installation de moutons pour une gestion durable et écologique des espaces verts.
- **Murs végétaux** parvis de la Mairie, pont Rhin et Danube, Domaine Berson, abords de l'Église : démarche écoresponsable permettant une végétalisation tout au long de l'année avec un entretien faible et peu coûteux.
- **Apiculture urbaine** : installation d'un rucher au cœur de la prairie fleurie. Le miel ainsi récolté est offert aux



mariés, aux médaillés du travail et fournira également la restauration scolaire lorsque la production le permettra.

- **Valorisation des berges de Seine** actuellement à l'étude avec la Communauté urbaine. Sous l'impulsion de la Municipalité, les réflexions doivent mener à un aménagement des cheminements piétons et cyclables en lien avec les travaux de l'aire de jeu du quai de l'Arquebuse (décembre 2017) et l'installation prochaine de nouveaux mobiliers. ■

Voirie

La Communauté urbaine GPS&O exerce seule cette compétence depuis le 1^{er} janvier dernier. La voirie de la commune étant en mauvais état, des investissements sur plusieurs années seront nécessaires.

- **Boulevard Thiers et rue Gambetta** : réfection totale de la chaussée de la limite de Vaux-sur-Seine à la place Brigitte Gros (Conseil départemental des Yvelines).
- **Carrefour rue Georges Clemenceau, rue de Tessancourt et rue Albert Jozon** : élargissement des trottoirs pour éviter le doublement au feu tricolore (CD78).
- **Carrefour rue Albert Jozon, quai Albert Joly et boulevard Maurice Berteaux** : modification du carrefour pour sécuriser la traversée piétonne (CD78).
- **Rue de la Ferme** : mise en place de ralentisseurs rue de la Ferme du Paradis pour améliorer la sécurité des piétons (notamment devant l'école et les commerces).
- **Route de Pontoise** : aménagement d'un rond-point pour sécuriser le carrefour à l'approche du collège et en entrée du quartier Paradis (en expérimentation depuis octobre 2017 pour une durée de 6 mois renouvelable).
- **Côte Lecuyer** : élargissement du trottoir, pose de barrières et mise en sens unique pour sécuriser l'accès à l'école.
- **Rue des Annonciades et côte de la gare** : reprise de l'enrobé sur chaussée et trottoirs, ralentisseur.
- **Avenue de la Libération (D922)** : réfection du tunnel et mise en place de grilles, d'éclairage et d'un cheminement (CD78/Ville).
- **Restauration du mobilier urbain** : repeint et harmonisé pour redonner une identité à Meulan-en-Yvelines.
- Deux grands projets sont à l'étude actuellement dans les services de GPS&O : la **rue de Tessancourt** (assainissement, enfouissement des réseaux, réfection de la voirie) et le **chemin de la Garenne de Thun** (création d'un enrobé).
- **Fibre optique** : Meulan-en-Yvelines sera entièrement fibrée en 2018 ! ■



Mobilité

La circulation, principalement en centre-ville, et le stationnement font l'objet d'une réflexion globale pour fluidifier le trafic et faciliter les déplacements dans la commune :

- **Suppression du stationnement payant place de l'Aubette** avec mise à disposition de 50 places les jours de marché et création de 10 places supplémentaires quai Albert Joly.
- **Création de places de stationnement minute** rue du Maréchal Foch.
- **Installation d'une station de covoiturage place du Vexin** (en cours).
- **Modification du sens de circulation** de la rue Gustave Ravanne pour faire revenir les véhicules vers le centre-ville commerçant.
- **Acquisition d'un deuxième radar pédagogique mobile.** ■

Finances

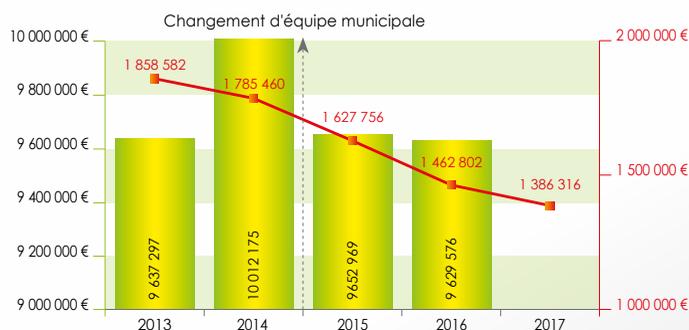
Lors de la préparation du budget 2015, la Municipalité a lancé un audit interne afin de connaître précisément l'état des finances de la commune. Conformément à ses engagements, elle a communiqué en toute transparence, et continue à le faire chaque année, sur sa gestion.

La situation financière extrêmement dégradée a conduit à une hausse fiscale importante en 2015, **aucune autre**

solution n'ayant pu être envisagée avec les services de l'État pour compenser, malgré les économies, un déficit en 2013/2014, un déficit structurel (les dépenses obligatoires étant supérieures aux recettes, notamment les frais de personnel à hauteur de 65% des dépenses de fonctionnement) et une **capacité d'autofinancement négative** interdisant tout emprunt pour financer des investissements indispensables.

À ces difficultés majeures sont venus s'ajouter le désengagement toujours plus important de l'État et le transfert de charges toujours plus lourdes sans que les moyens pour les assumer suivent (exemple : rythmes scolaires).

Évolution des dépenses de fonctionnement et de la DGF



- **Maîtrise des dépenses** : en 2016, retour au même niveau que 2013.
- **DGF (Dotation Globale de Fonctionnement)** : - 1 622 186 € cumulés de 2013 à 2017 soit 14,78 % des recettes de fonctionnement en moins pour la commune.

Des dépenses maîtrisées :

- Baisse de moitié de l'enveloppe des indemnités des élus.
- Réduction des charges de personnels.
- Diminution des coûts de consommation énergétique.
- Recherche de financements (État, Région, Département).

Des investissements ciblés et priorisés :

- Prospective financière sur plusieurs années à travers un plan pluriannuel d'investissement.
- Entretien et mises aux normes et en accessibilité des équipements publics (programme de travaux jusqu'en 2021).
- Revalorisation de l'enveloppe dédiée aux écoles.
- Amélioration du cadre de vie (mobilier urbain, voirie, aires de jeux, espaces verts).

Intercommunalité

- GPS&O : depuis le 1^{er} janvier 2016, la Communauté Urbaine Grand Paris Seine & Oise regroupe 73 communes et 405 000 habitants. Le Conseil communautaire compte deux élus meulanais : Cécile Zammit-Popescu, Maire, et Ergin Memisoglu, 1^{er} Adjoint. Madame le Maire occupe également un siège de Vice-président, délégué à la Culture. Des compétences ont été transférées (eau, propreté, voirie, éclairage public, mobilier urbain, assainissement...) d'autres ont été récupérées (enfance et petite enfance).
- Mutualisation des moyens matériels et humains avec les communes voisines afin de réduire les coûts (certains postes sont partagés à 50% avec Ecquevilly par exemple).



Cité et citoyens

- Chaque mois, le samedi matin, en alternance entre le Paradis et le centre-ville, **les élus tiennent des permanences et reçoivent**



les Meulanais pour discuter des projets et de leurs attentes.

- **Réunions publiques** pour des projets d'aménagement (rond-point route de Pontoise et allée des Violettes, construction du hangar d'Ariane 6, installation de la fibre optique...) mais également pour divers dossiers (nouveau contrat sur l'eau, finances) ; **sondages** (rythmes scolaires).
- Mise en accessibilité progressive de l'Hôtel de Ville et de l'ensemble des bâtiments communaux avec **création d'un guichet unique** pour une modernisation et un meilleur accueil avec une offre multiservices adaptée aux besoins des usagers. (les travaux sont actuellement en cours à l'Hôtel de Ville).

Animation

Une ville dynamique et attractive est une ville animée. **La Municipalité a fait le choix de proposer des festivités conviviales et familiales** qui rythment la vie de la commune tout au long de l'année en partenariat avec les commerçants. L'état d'urgence est venu bouleverser l'organisation de nombreuses manifestations mais tout a été mis en œuvre afin de maintenir l'offre.

Des animations gratuites et ouvertes à tous :

- Chasse aux œufs pour les enfants et soirée DJ pour les ados à Pâques.
- Vide-greniers du Paradis.
- Fête des voisins.

- Fête de la musique.
- Bal du 13 juillet et son feu d'artifice.
- Forum des associations, déplacement au gymnase des Annonciades.
- Festival des Fromages qui rayonne bien au-delà de la ville (30 000 visiteurs en 2017) avec une réduction importante des dépenses.
- Animations de Noël.
- Petit train à Noël et au Festival des Fromages.

Nouvelle concession du marché :
Renouvellement des exposants pour relancer l'attractivité. ■



Enfance et jeunesse

Petite enfance

- **Prise en compte des déplacements** dans l'aménagement des bâtiments et des espaces publics (exemple : passage des poussettes facilité dans la réfection de la côte Lecuyer).
- **Activités spécifiques pour les plus petits** dans l'organisation d'événements (espace enfants au Festival des Fromages, lectures à la bibliothèque...).
- **110 places d'accueil** récupérées dans le cadre de la restitution de la compétence (crèche collective et crèche familiale).

Enfance

- **Encadrement de la pause méridienne par des professionnels** (adoption d'une convention de

délégation de service public pour l'accueil de loisirs et périscolaire) .

- **Réhabilitation du bâtiment Curie pour l'installation de la nouvelle maternelle Valéry et du centre de loisirs.**
- Investissements importants dans la sécurisation et l'entretien des écoles.
- **Équipement des classes en tableaux numériques.**
- **Distribution de dictionnaires** pour les CM2 qui accèdent au collège.
- Accompagnement d'un pédibus parental.
- **Création d'un self** à la cantine des Annonciades pour l'école Pasteur.
- Actions en lien avec d'autres services municipaux (espaces verts, bibliothèque, sport...).

Jeunesse

- Accès facilité des jeunes à la lecture (la bib à l'Espace jeunes).
- Installation d'un espace de travail à la bibliothèque Berson.
- **Mise en place d'une soirée et d'un séjour annuels.**
- Cérémonie de remise des cartes d'électeur. ■



Seniors

- **Organisation d'un service de transport gratuit** les lundis et vendredis matins.
- Mise à disposition à la bibliothèque d'ouvrages en gros caractères et de livres audio.
- Création d'une **offre de loisirs** spécifique pour les seniors (ateliers, repas, sorties, séjours...).

Logement

- Promotion privée privilégiée dans les nouveaux projets de construction en raison de 29% de logements sociaux (taux supérieur à l'obligation légale).
- **Récupération de contingents** pour pouvoir travailler sur les équilibres sociologiques (moins de 10 logements par an sont attribués par la Ville).

Grands projets immobiliers



- Aux Annonciades : réhabilitation et doublement de l'EHPAD Châtelain Guillet (CHIMM). Fin : 2018.
- À la place de l'ancienne Poste : 45 logements (Bouygues Immobilier). Fin : 2018.
- Pré Carpentier : installation d'une enseigne commerciale. Fin : 2018.
- À la place des Algecos du chantier de l'EHPAD : 45 logements (Nexity). Fin : 2019.
- Boulevard Thiers : 35 logements (ADI). Fin : 2019.
- À la place du collège Mercier et de l'ancienne école Valéry : 160 logements dont 80 en résidence seniors (MDH). Fin : 2020.

Culture et Sport



- **Mise en place d'une programmation culturelle annuelle équilibrée** avec une offre diversifiée qui s'adresse à un public varié.
- **Création d'un nouvel espace** et installation du Wi-Fi au sein de la bibliothèque.
- **Animation sportive de la pause méridienne** par les deux éducateurs sportifs de l'école municipale des sports les mercredis (moyenne section - CM2) et des semaines sportives (CM2 - 3^{ème}) lors des vacances scolaires.

- Développement d'un travail transversal avec le service jeunesse pour proposer une offre complémentaire : **séjour ski** durant les vacances scolaires d'hiver (24 places).
- Création de la manifestation "Tous en forme au Paradis" en partenariat avec l'association Meulan Vexin Seine Athlétisme.
- **Entretien et mise aux normes des équipements communaux** : gymnase des Annonciades, stade municipal François Lefèvre, City

- Stade, 12 courts de tennis sur l'Île Belle, boulodrome, terrains de foot-loisirs, terrain de basket, terrain de tir à l'arc et un hangar à bateaux.
- **Création d'un mur d'escalade** au gymnases des Annonciades.
- Valorisation de l'excellence par l'accompagnement financier des associations sportives et de leurs grandes compétitions.
- **Installation fin 2017 d'appareils de fitness en plein air** adaptés à tous les publics aux abords du City stade.



Stop aux nuisances nocturnes

Afin de permettre aux riverains du centre-ville de retrouver une certaine tranquillité la nuit, tant en ce qui concerne la diffusion de musique et les bruits de conversation que les stationnements gênants, Cécile Zammit-Popescu, le Maire, a pris des mesures contraignantes envers les établissements recevant du public tardivement en limitant leurs horaires d'ouverture.

Désormais, la fermeture de ces commerces est fixée à 23 heures tous les jours de la semaine, à l'exception du vendredi et du samedi jusqu'à minuit. Ces horaires peuvent être étendus à 2 heures du matin en cas exceptionnels (nuits du 24 au 25 décembre et du 31 décembre au 1^{er} janvier).

Ce nouvel arrêté municipal vient en complément de ceux qui concernent les débits de boissons à emporter, à consommer sur place et les restaurants. ■

Collecte des déchets et encombrants : respectons les consignes !

Des incivilités sont toujours constatées concernant le dépôt sauvage d'ordures au niveau de point de collecte en apport volontaire. Tout contrevenant s'expose à une amende de 68€.

- Les ordures ménagères doivent être déposées dans des sacs de 50 litres à l'intérieur des conteneurs. Les cartons doivent être cassés et disposés à l'intérieur des conteneurs prévus à cet effet.
- Les encombrants sont enlevés deux fois par mois. Il est impératif de les sortir uniquement la veille au soir du jour de ramassage à partir de 20h.

Pour connaître les dates d'enlèvement des encombrants selon votre secteur, reportez-vous au calendrier de collecte des déchets 2017 que vous avez déjà reçu dans votre boîte aux lettres ou disponible sur le site internet de GPS&O : <http://www.gpseo.fr/vos-dechets>.

Vous pouvez également porter vos encombrants à votre déchèterie situé Chemin des Moines à Triel-sur-Seine.

- ouverture lundi 13h30 - 17h ,
mercredi et vendredi 9h - 12h et
13h30 - 17h30, samedi 9h - 17h
et dimanche 9h - 13h

La communauté urbaine gère vos déchets et répond à toutes vos questions. Infos au 01 34 01 20 36 ■



Meulan-en-Yvelines devient Mairie Vigilante !

La sécurité est l'affaire de tous. Bien que la Ville renforce ses moyens en la matière, avec sa Police municipale notamment, il n'en demeure pas

moins que les questions de sécurité relèvent de la compétence de l'État et de sa Police nationale.

En devenant Voisins Vigilants et Solidaires, vous devenez acteurs de votre propre sécurité !

Cependant, afin de lutter encore plus efficacement contre la délinquance et les incivilités, la Municipalité a fait le choix d'adhérer au dispositif Voisins Vigilants et Solidaires®.

Ce dispositif est l'occasion de créer des liens privilégiés entre Mairie, Police municipale, Police nationale et Voisins Vigilants. **Devenir Voisins Vigilants et Solidaires, c'est avant tout aller vers l'autre et créer de véritables liens de voisinage.**

La plateforme Voisins Vigilants est un site web communautaire permettant

de mettre en relation les habitants d'un même quartier grâce à un simple téléphone portable afin de lutter ensemble contre l'insécurité de manière simple et gratuite. Il suffit de s'inscrire sur le site voisinsvigilants.org pour créer ou rejoindre une communauté.

Ainsi, vous pourrez partager des informations, publier des annonces, faire connaissance avec vos voisins, ou encore envoyer des alertes que la Mairie et les Voisins Vigilants recevront et qui permettront de prendre les mesures nécessaires. Vous allez créer un cadre de vie agréable où le partage, l'entraide et la solidarité seront les valeurs essentielles de votre communauté.



RÉUNION PUBLIQUE

Présentation du dispositif Voisins Vigilants®
le lundi 22 janvier à 20h - Bergerie, Ferme du Paradis

Visite de Pierre Bédier

Pierre Bédier, Président du Conseil départemental des Yvelines, s'est rendu le 8 septembre au collège Henri IV en présence du Maire, Cécile Zammit-Popescu, pour suivre le déploiement du numérique dans l'établissement grâce aux aides du Département.



Forum des associations

Culturelles, sportives ou caritatives, vous aviez du choix parmi toutes les activités proposées lors du Forum des associations au gymnase des Annonciades le 10 septembre.



Festival des fromages

Cette année encore, le Festival des Fromages s'est déroulé sous le soleil ! Plus de 30 000 visiteurs sont venus profiter de ce week-end des 14 et 15 octobre pour flâner, boire un verre, participer aux animations ou encore rencontrer les soixante-dix exposants. Un grand merci à tous les partenaires ainsi qu'à tous ceux qui ont rendu cet événement possible. A l'année prochaine !



Commémoration de l'Armistice de 1918

Le travail est toujours récompensé

Le 30 septembre, Cécile Zammit-Popescu, le Maire, accompagnée de ses Adjointes, a félicité et remercié les Meulanais qui ont obtenu une médaille et un diplôme pour leurs 20, 30 ou 40 années dans le monde du travail. L'occasion de remettre à chacun un petit pot de miel issu du rucher de l'Île Belle.



Le 11 novembre 1918 sonnait dans tous les villages de France le glas du tocsin annonçant le cessez-le-feu mettant ainsi fin aux combats entre l'Allemagne et les Forces Alliées. L'Armistice était signé.

La loi du 28 février 2012 a fixé cette commémoration annuelle de la victoire et de la paix comme la journée d'hommage à tous les morts pour la France dans tous les conflits.

A Meulan-en-Yvelines, comme dans beaucoup d'autres communes en France, le devoir de mémoire est entretenu depuis 2014 par les commémorations du centenaire de la Grande Guerre. Ainsi, en parallèle de la traditionnelle cérémonie au Monument aux Morts, la Ville a organisé cette année des événements culturels (exposition "images de 1914-1918", salle du Conseil municipal, conférence "les 300 jours de Verdun" au Domaine Berson) autour de cette date symbolique.

Des jeunes très actifs, même en vacances

Il y avait de quoi s'occuper pendant les vacances de la Toussaint. Pour les uns à l'Espace jeunes : atelier couture, pyrogravure, jeux de société, initiation au Kimball ou encore une sortie au Parc Astérix. Pour d'autres, au programme des semaines sportives : bowling, escalade ou encore minigolf à la base de loisirs de Verneuil-sur-Seine... vivement les prochaines vacances.



Sortie bowling lors des semaines sportives



Atelier pyrogravure à l'Espace jeunes



Sortie au Parc Astérix avec l'Espace jeunes

Des nouvelles de la Poste du Paradis

Meulan-en-Yvelines étant la seule commune des Yvelines de moins de 10000 habitants disposant encore de deux bureaux, la Poste a annoncé à la Ville il y a maintenant près de deux ans que, dans le cadre de sa restructuration, elle envisageait la fermeture du bureau de Paradis, notamment au regard de la très faible fréquentation, mais également du Guichet Automatique Bancaire (GAB) dont le nombre d'opérations est nettement inférieur à la moyenne nationale.

Le Maire a immédiatement saisi la direction nationale et a obtenu gain de cause afin de maintenir le GAB, compte tenu de l'importance démographique et des caractéristiques du quartier (637 logements sociaux, vieillissement de la population, présence de commerces...). Elle a également demandé que toutes les solutions soient envisagées afin de maintenir l'activité postale

et a incité la Poste au démarchage des commerçants du quartier.

Après plusieurs mois de discussions entre la Poste, la commune, le commerçant intéressé, le bailleur social (Coopération et Famille est propriétaire des locaux), une solution a été trouvée : Vival s'agrandit et reprend l'activité postale. Les habitants du quartier auront ainsi accès à ce service tous les jours et à des horaires bien plus étendus qu'auparavant.

Celui-ci ne concernera toutefois pas la Banque postale. Pour les services bancaires qui ne peuvent être gérés par le GAB, les habitants devront se rendre en centre-ville (les personnes âgées de plus de 70 ans peuvent bénéficier d'un transport gratuit mis en place par la Ville le lundi et le vendredi matin). Les travaux actuels concernent le GAB et sa séparation du local postal, avant l'aménagement de ce dernier en lien avec le local commercial. ■

Pacsez-vous à la Mairie

Depuis le 1^{er} novembre 2017, afin de faciliter les démarches des usagers, l'enregistrement des PACS est désormais transféré aux Officiers d'état civil. Les notaires sont cependant toujours compétents pour l'enregistrement des PACS.

Pour rappel, le PACS est ouvert aux couples de même sexe ou de sexe différent et majeurs. Un majeur sous curatelle ou tutelle peut se pacser sous conditions. Pour pouvoir le conclure, les partenaires doivent rédiger une convention puis l'enregistrer, en fournissant certains documents, dans la commune où ils ont fixé leur résidence. Un rendez-vous est impératif pour le retrait et le dépôt du dossier.

Renseignements : 01 30 90 41 41

Enfance et Petite enfance : nouveaux services, nouvelles charges



Au 1^{er} septembre, les compétences Enfance et Petite enfance, exercées par la Communauté urbaine GPS&O, ont été restituées à la commune de Meulan-en-Yvelines. Pour la Petite enfance, ce sont 54 nouveaux agents qui composent désormais les effectifs de la Ville (soit un quart du personnel communal) et qui ont été accueillis au sein de la Direction du service à la population. Pour l'Enfance, il s'agit d'une délégation de service public.

Accueils Petite enfance :

- Un multi accueil de 55 places ouvert de 7h30 à 18h30

- Un service d'accueil familial regroupant 18 assistantes maternelles pouvant accueillir 2 à 3 enfants à leur domicile de 7h à 19h

Les dossiers d'inscription sont à retirer à la Maison de la Petite enfance, 32 bis rue de la Ferme du Paradis, aux horaires de l'accueil (8h30-12h30 et 13h30-17h30). Tél. : 01 34 74 46 44

La Petite enfance, ce sont aussi d'autres services :

- Le relais assistantes maternelles : il accompagne et informe les parents et assistantes maternelles du secteur libéral sur les droits et obligations ainsi que sur les différentes aides. Le relais assistantes maternelles peut également vous communiquer la liste des assistantes maternelles libérales agréées. Pour tous renseignements et rendez-vous sur ce service : 01 34 74 71 76 (ou 77)
- Un lieu d'accueil enfants/parents : l'îlot soleil accueille les enfants jusqu'à 4 ans, accompagnés de leur(s) parent(s). Les futurs parents

sont également les bienvenus. La fréquentation est anonyme et gratuite : le lundi de 9h30 à 12h (hors vacances scolaires).

En ce qui concerne l'Enfance, comprenant l'accueil de loisirs et la gestion des activités périscolaires, la Ville délègue la compétence à l'IFAC (Institut de Formation, d'Animations et de Conseil). En récupérant cette compétence, la Municipalité a ouvert la possibilité, dès cette année, pour le mercredi, de déjeuner avec départ à 13h30 ou de déjeuner et de passer l'après-midi au centre de loisirs. Elle a ainsi répondu à une demande forte des parents. En semaine, elle a confié l'encadrement de la pause méridienne aux animateurs, professionnels qualifiés. Enfin, elle a obtenu le maintien des tarifs. ■

Des enfants heureux à table !



Comme chaque année, l'été a été mis à profit pour effectuer des travaux dans les établissements scolaires et périscolaires.

Depuis la rentrée scolaire 2017, la cantine des Annonciades, où déjeunent les élèves de l'école Pasteur, est équipée d'un self.

Ce dispositif rend plus autonomes les élèves et permet d'améliorer la qualité du service de restauration. Les enfants sont plus calmes du fait de la suppression du temps d'attente entre les plats et l'impact sur l'apprentissage l'après-midi est très positif. A l'occasion de la restructuration de l'école Paradis dans les années à venir, un self sera également installé pour les élémentaires. Par ailleurs, la surveillance de la pause méridienne dans ces deux écoles est confiée depuis septembre à l'IFAC afin de garantir une meilleure qualité de service. ■

L'Espace jeunes, un espace dédié aux jeunes Meulanais de 11 à 17 ans

L'Espace jeunes est un lieu de vie, de loisirs, de projets, d'échanges et de découvertes. L'équipe d'animation propose tout au long de l'année des activités ludiques, sportives et culturelles.

Pendant les temps scolaires, un espace devoirs est mis à disposition avec une salle dédiée, un accès internet et une aide à la recherche documentaire. Des encadrants sont également à la disposition des jeunes adultes de 18 à 25 ans sur d'autres créneaux horaires pour les accompagner dans leurs démarches d'orientation (espace multimédia, rédaction de CV, lettres de motivation...) et les orienter vers les services adaptés à leurs besoins (Mission locale...).

- **Accueil des 18/25 ans :**
mardi et vendredi matin
de 9h30 à 11h30
 - **Accueil des 11/17 ans :**
mardi, jeudi, vendredi
de 16h à 18h
et mercredi de 14h à 18h
 - **Accueil pendant
les vacances scolaires**
de 9h30 à 12h et de 14h à 18h
- Retrouvez tout le programme d'activités à l'Espace jeunes
14 rue de la Ferme du Paradis.
tél. : 09 62 37 00 37 ■



L'Espace jeunes sera ouvert durant les vacances de Noël
du 26 décembre au 29 décembre 2017 pour les 11/17 ans.

Adhésion 5 € l'année - Inscription à partir du 13 décembre 2017
programme disponible sur www.ville-meulan.fr à partir du 13 décembre 2017

Fêtes de fin d'année pour les séniors

Un repas aura lieu les 3 et 17 décembre 2017 à la Bergerie pour les personnes âgées de 70 ans et plus, sur inscription préalable au CCAS.

Pour les personnes ne pouvant se déplacer, un colis peut être demandé auprès du CCAS. La distribution est prévue à domicile le mardi 12 décembre 2017. ■



Marché de Noël de Rouen

Agenda des séniors

- 19 décembre :**
marché de Noël à Rouen
- 2^{ème} mardi de chaque mois :**
sortie cinéma Frédéric Dard
aux Mureaux
- 4^{ème} jeudi de chaque mois :**
goûters culturels à Berson
- chaque vendredi :**
cours équilibre et mémoire



Étoile des neiges

La commune organise un séjour aux sports d'hiver à Saint-Sorlin-d'Arves durant les vacances scolaires de février, donnant l'occasion à 24 jeunes Meulanais de profiter de ce stage sportif encadré tout compris, incluant une sensibilisation sur les risques de la montagne. ■

Le Centre Gilbert Raby : au service de l'intérêt général



Le Centre Gilbert Raby

Le Centre Gilbert Raby, géré par la Fondation l'Elan Retrouvé, est un établissement de santé participant au service public hospitalier dédié à la prise en charge des addictions. Il est présent sur la commune depuis des décennies mais méconnu des habitants.

Principale structure spécialisée en addictologie de la région, elle reçoit

plus de 900 patients dépendants par an qui viennent de toute la France. L'établissement accueille des personnes adultes qui ont une ou plusieurs conduites addictives (alcool, médicaments, tabac, etc.). L'équipe s'engage pour soigner les patients afin qu'ils reconstruisent leur vie sans le recours aux toxiques en proposant :

- l'unité de psychiatrie pour le sevrage et une prise en charge thérapeutique individuelle et de groupe ;
 - l'unité de soins de suite et de réadaptation pour réinsérer les personnes dans la vie quotidienne sans toxiques ;
- Il propose depuis plusieurs années des prises en charge ambulatoires pour des personnes de proximité :
- l'hôpital de jour en soins de suite et de réadaptation offre un accompagnement à la réinsertion professionnelle et sociale ;
 - l'hôpital de jour psychiatrie a pour rôle l'adaptation fonctionnelle et relationnelle de patients atteints de troubles cognitifs.

2, avenue du Maréchal Joffre
78250 Meulan-en-Yvelines
tél. : 01 30 99 96 00

Les commerçants aussi ont fait leur rentrée



Le 16 septembre s'est déroulée la rentrée des commerçants de l'ACAM (Association des Commerçants et Artisans de Meulan) : une journée très conviviale, à l'image du dynamisme et de la diversité des commerces du centre-ville. Bravo à tous et rendez-vous l'année prochaine, le samedi 22 septembre 2018, pour la deuxième édition !

Nouveaux commerces

J&G

Vous trouverez de tout dans cette boutique ! Elle propose notamment des vêtements, des chaussures, des articles de bazar et du déstockage.

- 48 rue du Maréchal Foch
ouvert tous les jours
de 9h à 20h

Literie Prestige

Ce magasin vous propose de la literie haut de gamme de toutes dimensions.

- 32 rue du Maréchal Foch
ouvert du lundi au samedi
de 10h à 19h
et le dimanche de 10h à 13h

Sofra Grill

Découvrez ce restaurant familial de spécialités turques avec kebab, menu du jour et viandes cuites au feu de bois, le tout toujours maison.

- 25 rue du Maréchal Foch
ouvert du mardi au dimanche
de 11h à 23h

Culture

Concert du Nouvel An, Féerie d'Orient



© Ville de Meulan-en-Yvelines

Par l'orchestre Philharmonique des Yvelines et de l'Ouest Parisien.
Plus de 40 musiciens sur scène

- Dimanche 14 janvier à 16h
Bergerie - Ferme du Paradis
durée 1h30, tout public
TP 15 €, TR 10 €, gratuit -12 ans
réservation 01 30 90 41 41

Agenda culturel

Retrouvez tous vos rendez-vous : concerts, spectacles, expositions, lectures, rencontres, sorties, conférences... dans l'agenda culturel 2017-2018

C.L.C (Centre des Loisirs et de la Culture)

Concert des Professeurs

Interlude musical avec le Concert des Professeurs de l'École de Musique du C.L.C

- 3 décembre à 17h30
Maison des Associations
allée des Cottages (entrée libre) ■

Marché de Noël et Téléthon

Vente d'artisanat, gâteaux, boissons chaudes, cadeaux avec tombola...

- 9 décembre de 10h à 18h
salle Valéry - rue Valéry
(ancien réfectoire)

Infos : 01 34 74 45 02

<http://www.facebook.com/clcmeulan>
clc.meulan@gmail.com ■

Croix-Rouge

Présidente de l'unité locale de la Croix-Rouge de Meulan-en-Yvelines depuis 2012, Nelly OLIN nous a quittés le 26 octobre dernier. Après une carrière dans le privé et plusieurs mandats électifs (Conseiller municipal, Conseiller général, Conseiller régional, Maire de Garges-lès-Gonesse et Sénateur du Val d'Oise), elle intègre les gouvernements de Jean-Pierre Raffarin et Dominique de Villepin sous la présidence de Jacques Chirac, en tant que Ministre déléguée à la lutte contre la précarité et l'exclusion, puis Ministre déléguée à l'intégration, à l'égalité des chances et à la lutte contre l'exclusion, enfin Ministre de l'écologie et du développement durable. ■

Secours catholique

Madame Marie-Louise MENIER, Présidente du Secours catholique de Meulan de 1985 à 2011 et active bénévole de l'association ensuite, est décédée le 30 août 2017, le jour des obsèques de son époux. Elle laisse aux Meulanais le souvenir d'une femme engagée, volontaire et dynamique, totalement dévouée aux autres et toujours disponible pour les plus fragiles. ■

L'AMMH dans le top mondial

Lors des Championnats du Monde d'aviron des moins de 23 ans qui se sont déroulés à Plovdiv en Bulgarie en juillet dernier, deux rameurs de l'AMMH se sont particulièrement distingués et ont obtenu de belles places d'honneur.

Ivan et Claire Bové se sont hissés tous deux en finale mondiale au terme d'un très beau parcours. Comme en 2016 où il s'était classé 9^e, Ivan participait en quatre sans barreur poids légers. Claire avait abandonné temporairement son équipière du deux de couple en équipe "A" pour disputer le mondial U23 en skiff poids léger. Ivan, vainqueur de la course préliminaire et Claire 2^e en demi-finale ont pu accéder aux finales.

Malgré un départ ultra rapide et un énorme engagement, Claire n'est malheureusement pas parvenue à accrocher un podium et se classe 5^e derrière les rameuses des Pays-Bas, d'Italie, de la République Sud-Africaine et d'Allemagne. Ivan et ses coéquipiers, à l'issue d'une course très disputée, terminent 4^e à 4 secondes des Italiens vainqueurs et seulement une seconde et demi de la médaille de Bronze remportée par un surprenant équipage indonésien, l'argent revenant aux USA. ■



Carnet

Ils sont nés...

Maé Leclève-Pasqué
Laiyna Kotbi
Glenn Geffroy
Lina Naït Mouhoub
Dina ZamZam Saint-Germain
Maldonado
Nina Koné
Jules Martin Gomez

Ils se sont mariés...

Fanny Pasqué
& Mathieu Leclève

Il nous a quitté...

Roland Gaudard

Demandes de subventions

Présidents d'associations,
n'oubliez pas !
Vous avez jusqu'au
6 décembre
pour déposer vos
demandes de subventions.

ACM (Athlétique Club de Meulan)



Le club de gymnastique aux agrés organise son loto annuel le vendredi 12 janvier 2018 à 20h30 à la Ferme du Paradis. Ouverture des portes à 19h30. De nombreux lots à Gagner : salon de jardin, TV, téléphone portable, aspirateur...

- Tarifs : 1 carton 4€,
3 cartons 10€ et 7 cartons 20€
réservations avant fin décembre
mail : acm.meulan@gmail.com
tél : 06 50 86 88 47 ■

Hôpital : tous mobilisés !



Après le transfert en 2015 de l'oncologie sur le site hospitalier de Mantes-la-Jolie, à l'origine d'un déficit budgétaire, l'Agence Régionale de Santé d'Ile-de-France annonçait par courrier au milieu de l'été la fermeture du service de réanimation du CHIMM au 31 octobre. Un cataclysme ! Cette décision, entraînant inévitablement la fermeture d'autres services (urgences, maternité, chirurgie...), est d'autant plus inacceptable que depuis deux ans, les élus du Conseil de surveillance (Maires de Meulan et des Mureaux, un Conseiller départemental, deux représentants de la Communauté urbaine) alertent régulièrement l'ARS sur la nécessité

de maintenir un équilibre des activités entre les trois hôpitaux du Groupement Hospitalier de Territoire (GHT) Yvelines nord (Poissy-Saint Germain, Meulan-Les Mureaux, Mantes).

Une forte mobilisation s'est mise en place dès le mois d'août à l'initiative d'un collectif rassemblant médecins, personnels soignant et non-soignant, syndicats et usagers (pétition disponible à l'accueil de la Mairie ou sur change.org), plusieurs manifestations se sont tenues en présence des élus. Ceux-ci ont saisi le Ministre de la Santé, sollicité un recours gracieux ainsi qu'une rencontre avec le Directeur Général de l'ARS et porté l'affaire en Justice (recours au Tribunal administratif). Ils ont obtenu le report de la décision au 31 janvier 2018 afin de permettre aux communautés médicales des trois établissements de présenter une nouvelle demande d'autorisation de réanimation. Espérons que celle-ci sera acceptée car il n'est pas envisageable de prendre le risque de voir disparaître un hôpital dans un territoire comme le nôtre, peuplé et précarisé. ■



Résultats des élections sénatoriales



De gauche à droite : Michel Laugier, Sophie Primas, Gérard Larcher, Marta de Cidrac et Alain Schmitz.

Les élections sénatoriales se sont déroulées le 24 septembre 2017. Tous les élus municipaux meulanais votaient pour ce scrutin. 6 sièges étaient à pourvoir pour les Yvelines. Ont été élus Gérard Larcher (Président du Sénat), Sophie Primas, Alain Schmitz, Marta de Cidrac et Michel Laugier pour la liste Les Républicains et Martin Lévrier pour la liste La République En Marche. À noter qu'avec 5 sièges de sénateurs sur 6, le Président du Sénat bat un record en France ! ■

Délibérations votées lors de la séance du 20 septembre 2017 :

Un accès à la formation et un pas vers la professionnalisation

Il s'agit d'ouvrir la possibilité pour la commune de recourir au contrat d'apprentissage en fonction de ses besoins. Un choix fort de la Municipalité en direction de la jeunesse ! En effet, de nombreux

jeunes Meulanais adressent régulièrement leur candidature à la commune qui n'avait pas jusqu'alors la possibilité de les recruter. ■

Ventes aux enchères

Les communes disposent de nombreux objets et matériels dont elles n'ont plus l'utilité et qui sont souvent jetés. Afin de leur offrir une seconde vie, la commune de Meulan-en-Yvelines, lancée dans une démarche d'e-administration, offre la possibilité à tous de s'approprier

ces objets à moindre coût. Via internet, sur le site Webenchères ou via un lien sur le site de la Ville, il est possible de s'inscrire et d'acquérir un bien sur le système des enchères. À noter : le matériel ne sera jamais livré mais sera à enlever sur place et vendu en l'état. ■

Prochain Conseil communautaire

jeudi 14 décembre à 20h à Gargenville (salle des fêtes)

À l'écoute des Meulanais

Permanences des élus : les samedis de 10h à 12h

samedi 25 novembre 2017
PARADIS

Maison des Associations

samedi 13 janvier 2018
CENTRE-VILLE
Salle Valéry

Prochain Conseil municipal

mercredi 17 janvier 2018

à 20h30
en Mairie

Tribune libre

Agir pour Meulan-en-Yvelines (majorité - 22 élus)

La suppression de la taxe d'habitation proposée par le Président Macron pour 80% de nos concitoyens va créer d'immenses difficultés budgétaires pour les communes. C'est cette taxe qui finance en grande partie les services (crèche, cantine, étude, centre de loisirs...), ceux-ci ne pouvant être facturés au coût réel, prohibitif, aux usagers. Les recettes générées par la participation des familles ou par des subventions (CAF...) ne couvrent pas les dépenses et le reste à charge pour la Ville s'élève à plusieurs millions d'euros par an. Demain, à Meulan, la majorité des bénéficiaires de ces services n'y contribueront plus du tout. Est-ce juste ? Est-ce citoyen ? ■

Meulan demain (minorité - 6 élus)

Après la fermeture de la cancérologie en 2015, c'est le tour du service de réanimation. Nous dénonçons cette décision qui est lourde de conséquences pour les Meulanais : transfert automatique de diverses spécialités vers les hôpitaux de Poissy et de Mantes, moins de soins pour les usagers, mais surtout, moins de sécurité pour les patients. Et demain, qu'en sera-t-il de la maternité, des urgences, de la chirurgie ? Le processus de démantèlement est en marche au détriment des habitants. Nous refusons cette nouvelle atteinte au service public de santé à Meulan. Notre hôpital est en danger. Il a besoin de votre soutien et de votre mobilisation. ■

Meulan Bleu Marine (minorité - 1 élu)

Mme Zammit pourrait-elle, un instant, sortir des dossiers strictement locaux et nous éclairer sur un point : Vous avez été élue Maire puis Conseillère départementale avec le soutien de l'UMP (devenue LR) et de l'UDI. Ces deux partis ont été partiellement siphonnés par Macron. De hauts cadres LR sont devenus ministres, d'autres aimeraient le devenir via Les Constructifs. L'UDI s'éloigne de LR accusé de dérive "droitière" pour mieux lorgner vers le Modem, lui-même inféodé au parti du Président. Pouvez-vous nous expliquer, dans votre édito, où vous en êtes aujourd'hui politiquement ? En clair, quand comptez-vous rallier Macron ? ■